

**Assemblée générale
samedi 29 novembre 2025**

Rapport financier saison 2024-2025

Je vais vous exposer les comptes de l'ACS pour l'exercice écoulé de septembre 2024 à juin 2025.

Le compte de résultats de l'Association se retrouve, cette année encore avec un solde négatif de 4180€.

- ✓ le montant des dépenses s'élève à 35 900 €
- ✓ le montant des recettes s'élève à 31 700 €

Ceci est dû en partie avec un nombre d'adhésions moins important que les années précédentes malgré l'aide de la Mairie de St Pierre d'un montant de 2 300€.

Nous avons fait très attention aux dépenses cette année mais l'URSSAF a augmenté et avons eu encore des frais d'avocat concernant un litige avec une ancienne salariée.

Je reviens sur le détail des postes :

- déménagement du pavillon les Coquelicots au nouveau centre culturel l'Escale (déménagement matériel, inauguration, ménage, divers frais)
- passage d'une salariée de CDD à CDI ce qui conduit à une augmentation de salaire et d'Urssaf
- frais d'avocats concernant un litige d'une ancienne salariée
- frais d'équipement informatique (achat imprimante, mise aux normes micro)

Dépenses

•	• Création et distribution des flyers	1 600 €
•	• Assurance MAIF	830 €
•	• Fédération Country	350 €
•	• Fournitures sections <i>(matériel fourni pour le dessin/manga, cartonnage, yoga & Pilates)</i>	650 €
•	• Fournitures diverses <i>(administrative, informatique, banque et poste)</i>	590€
•	• Réception <i>(sucré/salé country, galettes des rois chaque section, pot réunion AG et Forum)</i>	545 €
•	• Avocate	600 €

Ensuite j'ai mentionné les 2 plus gros postes de notre Association :

•	Salaires	21 500 €
•	Urssaf	9 076 €

Recettes

•	Cotisations	29 156 €
•	Subvention	2 300 €

**Chantal Lery
Trésorière**